

# ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

## VILLE, INDUSTRIES VERTES ET CIRCUITS COURTS

2 JUILLET 2021



Cette session « Ville, Industries Vertes et Circuits Courts »  
a été organisée par La Fondation Jean Jaurès.

## Enjeux de l'adaptation au changement climatique

Ville, Industries Vertes et Circuits Courts – 2 juillet 2021

A la suite de ses travaux sur la cohésion territoriale en 2019, la Caisse des Dépôts lance, en association avec cinq *think tanks* (la Fondation Jean-Jaurès, la Fondation pour l'innovation politique, Terra Nova, la Fabrique Ecologique et le Comité 21), une nouvelle série de recherches transversale dédiée aux enjeux de l'adaptation au changement climatique dans les territoires.

Le changement climatique constitue un enjeu stratégique pour le groupe Caisse des Dépôts, fortement engagé dans le financement de la transition écologique à travers la Banque des territoires. Une approche par risque a été retenue pour ce cycle de recherches, qui permet de définir des territoires pilotes et d'identifier *in fine* une typologie de territoires par rapport aux différents enjeux. Chacun des co-organisateur a pris à sa charge un séminaire régional sur le thème de son choix, en présence des acteurs locaux concernés. La Caisse des Dépôts a, elle, travaillé sur plusieurs thématiques. Un colloque final de restitution des recherches clôturera le cycle de recherches en novembre 2022 à la Caisse des Dépôts.

Le cycle aborde les thématiques suivantes :

- Chaleur en ville
- Assureurs face au changement climatique
- Circuits courts et écologie industrielle
- Adaptation du littoral au changement climatique
- Episodes météorologiques extrêmes, inondations et aménagement
- Moyenne montagne et changement climatique
- Enjeux de la ressource en eau et conflits d'usages
- Nouveaux usages de la forêt

La troisième session du cycle est organisée par la Fondation Jean-Jaurès le 2 juillet 2021 à Marseille. Elle aborde le thème de la ville, des industries vertes et des circuits courts.

## **VILLES, INDUSTRIES VERTES ET CIRCUITS COURTS**

Cette session s'inscrit dans le cadre d'une réflexion sur la crise climatique et l'adaptation à ce changement. La ville de Marseille fait, à ce titre, face à des problématiques de développement et de transition importantes et étroitement imbriquées (Gilles Finchelstein, Directeur général de la Fondation Jean-Jaurès).

### ***La stratégie de la ville sur l'adaptation au changement climatique***

**Olivia FORTIN, adjointe au maire de Marseille, en charge de la modernisation, du fonctionnement, de la transparence et de la coproduction de l'action publique et de l'open data**

Le thème de la transition est important pour la ville de Marseille, notamment à la lumière de la crise sanitaire et des difficultés sociales qu'elle provoque. La crise climatique qui se profile dans la région exige de la collectivité une adaptation et une solidité face aux enjeux qui se présentent.

La nouvelle municipalité a pris ses responsabilités en 2020. Une réorganisation de l'administration a été menée cette année pour remobiliser et recentrer les 17 000 agents sur des objectifs de politiques publiques. La ville travaille également, aux côtés de l'Etat, sur la mise en œuvre des investissements nécessaires à l'école.

La collectivité doit de la même façon s'atteler à restaurer l'équité territoriale car certains secteurs, valorisés au détriment d'autres dans le passé, font aujourd'hui face à des besoins d'équipement, de transport de structuration importants. Pour tous ces projets, de développement, d'innovation, la Caisse des Dépôts - et à travers elle la Banque des Territoires - est un partenaire important pour la ville de Marseille.

De nombreuses idées ont été formulées en matière d'urbanisme et de climat mais elles se heurtent à la situation financière difficile dans laquelle se trouve la ville. Face à ces moyens réduits, la municipalité s'est engagée dans une voie de modernisation et de coproduction de l'action publique, en partenariat avec des acteurs de la société civile (associations, entreprises) pour mener à bien des projets d'intérêt général. Cette dynamique peut en effet s'appuyer sur une société civile riche d'ambitions, d'envies, de volonté, d'énergie pour mettre en œuvre des projets, et ainsi nous permettre d'entrer de plain-pied dans la modernité, car c'est de ça dont il s'agit.

## **VILLE PRODUCTIVE ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE**

**Nadine LEVRATTO, CNRS, EconomiX, Université Paris Nanterre, co-directrice de la Chaire VITE (Ville industrie et transition écologique)**

Les travaux de la Chaire VITE interrogent la dimension locale de l'activité productive et par voie de conséquence, la notion d'agglomération. Le constat est fait d'une progression constante de l'urbanisation et de villes spécialisées comme lieux de consommation et de ressources produites de plus en plus loin. La durabilité de ce fonctionnement est désormais l'objet de fortes interrogations, du fait des externalités négatives importantes (engorgements, augmentation des prix de l'immobilier, éviction des entreprises au loin...). La crise sanitaire a exacerbé ces enjeux par l'interruption des processus de production et des chaînes de valeur. Dès lors, la question du rapprochement des lieux de production et de consommation s'est posée pour les objets du quotidien comme pour des biens plus génériques. L'expression « ville productive » a ainsi émergé, même si cette notion est investie de sens multiples.

Quatre acceptions de la ville productive peuvent être aujourd'hui identifiées, de la moins engageante à la plus complexe :

- Premiers utilisateurs du concept de ville productive, les marketeurs territoriaux y ont recours pour créer une marque. Les villes utilisent cette notion dans une logique de différenciation par le nom ;
- La ville productive peut être également liée à la production agricole : fermes urbaines, circuits courts, développement de l'entrepreneuriat inclusif. Elle rapproche les citoyens des lieux de production et crée de nouvelles formes d'emplois ;
- La ville productive peut également être un facteur d'intégration sociale par des activités inclusives inspirées du concept des circuits courts, de la transition écologique, de l'économie circulaire ou du recyclage. Sa dimension est ici servicielle (réparations, mixité d'activités, etc.) ;
- De plus en plus d'auteurs s'interrogent, enfin, sur le développement d'une économie durable en milieu urbain : il s'agit ici de programmes transversaux où les politiques de la ville intègrent toutes un même objectif de développement durable et cherchent à développer la production en milieu urbain (à l'exemple de l'industrie textile). L'objectif est de raccourcir les circuits et de réduire les coûts et temps de transport.

C'est sur ce dernier axe que travaille la Chaire VITE. Elle étudie la façon dont il est possible de concevoir des économies externes d'agglomérations autour d'activités industrielles qui rompent avec le modèle de production de masse. L'idée est de bénéficier de rendements croissants à partir de l'installation d'activités industrielles sur un même site sans générer d'effet d'éviction des populations. L'écosystème industriel est alors vu comme l'échelle appropriée de raisonnement pour l'établissement d'une politique urbaine, ce qui contraste avec la conception de l'urbanisme des dernières années.

### **Nicolas MAT, Secrétaire général de l'association Piicto**

Basé dans la zone industrielle et portuaire de Marseille-Fos, Piicto poursuit une démarche d'écologie industrielle avec un consortium de partenaires réunissant acteurs industriels et collectivités. Cette plateforme s'étend sur 1 200 hectares et supporte des activités dans différents domaines (chimie, énergie, déchets, granulats, etc.). L'ambition des acteurs de Piicto est le recyclage et la valorisation des énergies et des matières minérales utilisées par les différentes unités productives. Cette logique d'intégration entend concilier le dynamisme économique et la production de richesses avec les enjeux environnementaux, en limitant les impacts sur les milieux (émissions dans l'atmosphère, effluents, rejets solides). Réussir ce découplage est d'autant plus important dans le cadre de l'économie circulaire que les zones industrielles portuaires cristallisent le plus souvent les jeux d'acteurs autour de la gestion des ressources et qu'elles sont implantées sur des territoires très riches en biodiversité. Il s'agit donc d'accompagner les mutations et transformations du tissu industriel pour en limiter les impacts. La plateforme Piicto offre un espace d'expérimentation industrielle indispensable avant d'envisager la généralisation de ce modèle sur le marché concurrentiel.

### **Mathieu POITEVIN, architecte**

Aujourd'hui la ville de Marseille s'invente et se réinvente sur une identité forte à travers le temps. Bâtie selon un modèle particulier, fruit d'une géographie et d'une économie compliquées qui ne permettent pas d'appliquer la Charte d'Athènes et son principe de ville fonctionnelle, il est impossible d'y construire comme on construit ailleurs. Dans cette ville française tournée vers la Méditerranée, les quartiers sont très marqués socialement et les populations ne se rencontrent pas. Il y a donc un enjeu à ne pas tomber dans une opposition de deux visions, l'une misant sur le repli, l'autre au contraire tournée vers le changement et la recherche d'un équilibre plus respectueux de la terre. C'est un moment passionnant pour un architecte de réfléchir à ces enjeux de transformation de la ville.

### **Mathilde CHABOCHE, adjointe au maire de Marseille en charge du logement et de l'urbanisme**

Le changement climatique pose la question de l'échelle d'intervention pertinente. La ville semble précisément constituer le bon niveau pour agir puisqu'elle rassemble 80 % de la population mondiale. Le territoire de Marseille, par son identité, sa pauvreté et ses spécificités, oblige à penser la transition sous le double enjeu de l'écologie et du social, les deux étant indissociables. Le changement climatique possède un effet révélateur des vulnérabilités territoriales, humaines et sociales qu'il accroît par la même façon.

Par sa situation géographique, la carte des risques naturels de Marseille est impressionnante (incendies, inondations, risques liés au sous-sol, aux îlots de chaleur, etc.). Ces risques sont accrus par des facteurs anthropiques liés à une bétonisation à outrance et sans vision, à la sous-dimensionnement des transports en commun, etc..) qui rendent le territoire marseillais très vulnérable face au changement climatique. Si la réflexion et l'innovation sont aujourd'hui nécessaires, tout ne peut cependant pas reposer sur la seule ville de Marseille. Celle-ci s'apparente davantage à un chef d'orchestre au sein d'un réseau dense de partenaires dans lequel chacun inscrit son action au service de la transition écologique et de la transition sociale. Dans le domaine du logement, où les besoins sont très importants, une réflexion sur des projets conçus sous l'angle de la durabilité et de la sobriété à partir de l'existant s'impose.

Cette sobriété dans le domaine de la construction trouve son pendant dans une sobriété foncière, le sol n'étant pas une ressource illimitée. La ville de Marseille se caractérise par un territoire très peu dense, l'étalement urbain (pavillonnaire) y est excessif et associé à un coût économique et environnemental très élevé. Un travail de resserrement du tissu urbain doit donc être mené, compensé par un investissement important dans les équipements publics. Enfin, il est important de réveiller les très nombreuses potentialités patrimoniales de la ville (enclaves fermées, friches historiques, industrielles etc...) avec l'aide de la société civile.

Au moment où Marseille reprend en main la gouvernance de la fabrique du territoire, une charte de la construction durable de la ville est en cours d'élaboration et une réflexion est menée sur les fonctions servantes (déchets, entrepôts, activités commerciales...) et leur intégration dans le tissu urbain. La municipalité, à travers son rôle de chef d'orchestre, espère ainsi opérer une évolution vertueuse sur son territoire.

### **PROJETS LOCAUX : QUELS FREINS, QUELS ACCOMPAGNEMENTS, QUELLES RESSOURCES LOCALES ?**

**David BEN HAÏM, Directeur de Make ICI Marseille**

#### ***Make ICI Marseille rassemble des manufactures artisanales actives et solidaires implantées au cœur de la cité Phocéenne***

Le réseau *Make ICI* est né à Montreuil en 2012 et a essaimé à Marseille sur une ancienne friche industrielle dans les quartiers Nord. Constatant les difficultés des artisans à travailler dans les villes, notamment en raison des prix du foncier et de l'engorgement des centres-villes, *Make ICI* met à leur disposition un lieu de production à un prix abordable en mutualisant les compétences (artisanat, ingénierie, architecture...). Cette manufacture collective se définit comme un espace de *coworking* pour les entrepreneurs du FAIRE. Moyens techniques et machines sont mis en commun, ainsi que les savoir-faire et les moyens financiers. L'enjeu est de rapprocher la conception de la production en formant une communauté diversifiée à même de répondre à des problématiques complexes.

Ce déploiement expérimental d'un réseau et d'une production en ville s'inspire du modèle de la Fab City, par analogie avec des logiques à l'œuvre dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture. Un travail en association avec les habitants à partir d'initiatives citoyennes constitue une nouvelle étape dans son développement.

**Benjamin BOREL, fondateur et cogérant de Bou'Sol**

#### ***Bou'Sol est un réseau de boulangeries solidaires de Marseille***

Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) créée en 2013, Bou'Sol est né de l'expérience de l'association Pain et Partage à Marseille. Ce projet social, dont l'objectif est la production de pain (bio, local et solidaire) dans le cadre de chantiers d'insertion pour la restauration collective des associations caritatives, intègre un volet environnemental fort. Outre les associations caritatives, la SCIC produit désormais du pain pour la restauration scolaire de la ville (de la crèche à l'université) et pour la restauration d'entreprise et du secteur médico-social. Le réseau Bou'Sol cherche à structurer un écosystème lié à la filière blé farine pains.

L'approvisionnement en farine doit être local, en cohérence avec la recherche de qualité du pain et l'intégration territoriale du projet. La production est réalisée dans les quartiers Nord de Marseille, sur l'ancienne zone des abattoirs. Le réseau se développe fortement et approvisionne aujourd'hui la moitié des écoles de la Ville. Le projet a toutefois été confronté à des difficultés, notamment sur la structuration même de la filière, du fait des évolutions climatiques qui affectent les rendements des cultures de blé tendre biologique et de la hausse des prix des matières premières agricoles qui impacte le modèle économique. Tout est néanmoins mis en œuvre pour pérenniser cette filière.

La structure marseillaise emploie 45 salariés (13 personnes en insertion). Celle de Montpellier emploie 32 salariés (dont 22 en parcours d'insertion).

### **Mathieu ROZIERE, entrepreneur basé à Marseille et initiateur « Le Grand Bain »**

Les nouvelles technologies, même si elles n'offrent pas de solutions toutes faites, permettent une avancée dans de nombreux domaines. Le Grand Bain est né de ces réflexions et de la multitude d'entrepreneurs qui résident dans une ville qui concentre les difficultés et utilisent les nouvelles technologies pour apporter des solutions aux projets existants. Cet événement de prospective positive réunit des acteurs de tous les secteurs et de tous les horizons autour d'actions concrètes qui peuvent, dès aujourd'hui, répondre aux enjeux technologiques, environnementaux et sociaux de la ville. A titre d'exemple, la Grande Ecole numérique est un programme développé par la *French Tech* qui permet aux jeunes d'apprendre à coder. Elle est gratuite et une de ses antennes est basée dans les quartiers Nord de Marseille.

Le Grand Bain entend non seulement montrer la façon dont le numérique conditionne la vision du monde des citoyens mais aussi questionner son impact. Les notions d'inclusivité et de diversité sont essentielles pour éviter la sur-représentativité sociale dans la société. La sobriété numérique et le recours à une technologie durable et inclusive, en lien avec les GAFAM, constituent le prochain défi à relever.

L'initiative Le Grand Bain se décline désormais de diverses façons (émission sur Twitch, podcast sur France Bleu...) et s'intègre aux grands rendez-vous culturels marseillais.

### **Bariza CHERIF, Responsable thématique TEE, Direction régionale de la Banque des Territoires**

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'action de la Banque des Territoires s'inscrit dans l'écosystème local. Elle accompagne les différents porteurs de projets pour leur permettre de concrétiser leurs idées en structurant les différentes étapes de développement (de la réflexion en amont jusqu'au financement). Elle s'engage pleinement dans la transition écologique et énergétique. Le travail en cours sur le développement de la filière solaire peut, à ce titre, être cité. Il s'agit d'un projet inclusif, visant à construire une filière en formant des jeunes et en mettant en place l'écosystème qui les emploiera à l'avenir.

La Banque des Territoires accompagne également les *start-ups* et a d'ailleurs soutenu l'une d'elles et son développement d'une application de mobilité à destination des chauffeurs VTC. L'objectif est d'accompagner la décarbonation des véhicules dans les grandes villes en les aidant à investir le champ de l'électrique.

Enfin, la Banque des Territoires accompagne les collectivités territoriales dans leurs projets de transition, notamment les petites collectivités qui nécessitent un soutien en termes d'ingénierie et de budget. La rénovation énergétique des bâtiments constitue un exemple d'enjeu majeur pour ces collectivités et la Banque des Territoires développe un travail de conseil et d'accompagnement dans ce domaine.

### **SYNTHESE ET CONCLUSION**

**Par Gilles FINCHELSTEIN, Directeur général de la Fondation Jean-Jaurès**

Gilles Finchelstein remercie tous les participants au séminaire. Il note l'importance de nourrir une réflexion située et souligne qu'il a été question ce jour de la spécificité marseillaise de façon récurrente. Il évoque également la grande ambition de ces réflexions concernant l'avenir de Marseille. Les intervenants ont insisté sur la nécessité de concilier le social et l'environnement, l'industrie et l'environnement, la technologie et l'environnement. Un autre thème récurrent des débats est celui de la sobriété, qu'elle soit foncière ou numérique.

Gilles Finchelstein conclut par la grande lucidité des propos échangés ce jour, au sujet de l'échelle pertinente de l'action, de l'expérimentation nécessaire, de la difficile insertion dans l'espace urbain et de l'épineuse question du temps, entre nécessité d'aller vite face à l'urgence et de respecter le temps indispensable à la réussite de ces mutations.

La prochaine session du cycle sera organisée par la Caisse des Dépôts le 09 juillet 2021 à Noirmoutier. Elle sera consacrée au thème de l'adaptation du littoral au changement climatique.
--